

La gestion des haies pour maîtriser le ruissellement et l'érosion

*Antoine Sinoquet, Service GEMAPI, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel
Normandie*

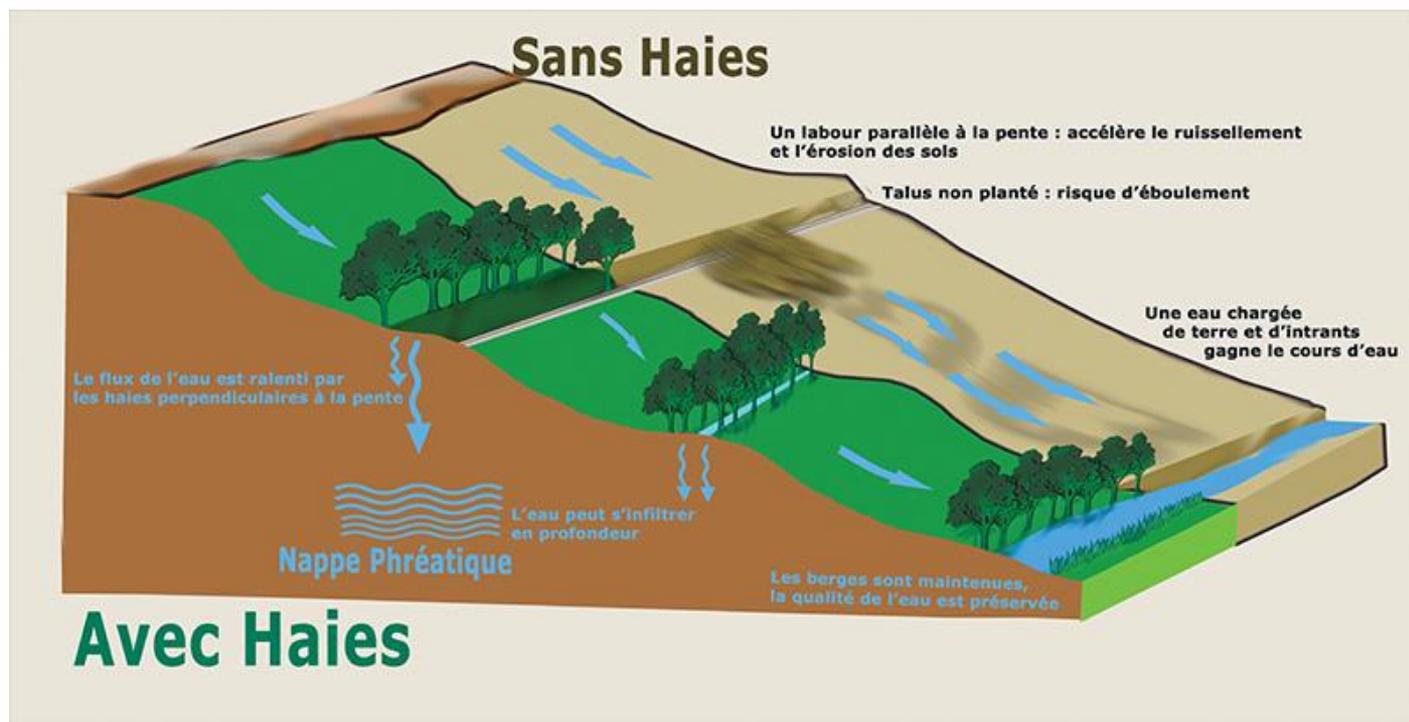
06 Novembre 2020

Rappel sur le rôle anti-érosif du bocage

Conservation des sols et qualité d'eau :

La haie limite l'érosion des sols, protège du ruissellement

Permet aux eaux pluviales de s'infiltrer → régulation des inondations



- **1 cheffe de service**
- **1 directrice des finances**
- **4 techniciens rivières**
- **1 chargée de mission GEMAPI**
- **3 techniciens bocage**

Actions mises en place au sein de la communauté d'agglomération

Animation de PPRB (Programme Pluriannuel de Recomposition Bocagère) sur le territoire dans le cadre de la prévention de l'érosion des sols et de la filtration des eaux de ruissellement.

Réalisation de haies à plat (sans fonction anti érosive) ou projets d'agroforesterie dans le cadre du Programme Libre

Faire connaître les pratiques de gestion des éléments fixes du bocage favorables à la biodiversité

Sensibiliser les agriculteurs, les élus et le grand public à l'intérêt des systèmes bocagers (multifonctionnalité des bocages)

Actions mises en place au sein de la communauté d'agglomération

Animation de programmes subventionnés

- **Programme de recomposition bocagère (PPRB)**
 - ➔ **Anti-érosif**
 - ➔ **Trame verte et bleue (TVB)**
- **Programme libre (PL)**

Actions mises en place au sein de la communauté d'agglomération

Programme Pluriannuel de Recomposition Bocagère

PPRB Anti-érosif

Réalisation de haies sur talus (ou à plats dans une certaine mesure) à condition que celles-ci aient un rôle anti-érosif.

Travaux:

- Réalisation du talus
- Plantation d'essences bocagères et pose des protections gibier
- Paillage avec copeaux de bois issu de l'entretien de haies bocagères

→ **Entièrement financé** par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et Loire Bretagne (60%), la région Normandie (20%) ainsi que la CAMSMN (20%). **Aucun reste à charge pour le bénéficiaire.**

Actions mises en place au sein de la communauté d'agglomération

Programme Pluriannuel de Recomposition Bocagère

PPRB TVB

Réalisation de haies sur talus ou à plats sans objectif anti-érosif

Travaux:

- Réalisation du talus
- Plantation d'essences bocagères et pose des protections gibier
- Paillage avec copeaux de bois issu de l'entretien de haies bocagères

Condition: Création de tronçons de 100m pour les haies à plats et 50m pour les haies sur talus

→ **Entièrement financé** par la région Normandie (80%) ainsi que la CAMSMN (20%). **Aucun reste à charge pour le bénéficiaire.**

Actions mises en place au sein de la communauté d'agglomération

Programme Pluriannuel de Recomposition Bocagère



Actions mises en place au sein de la communauté d'agglomération

Programme Libre

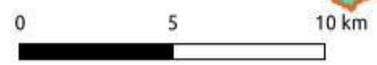
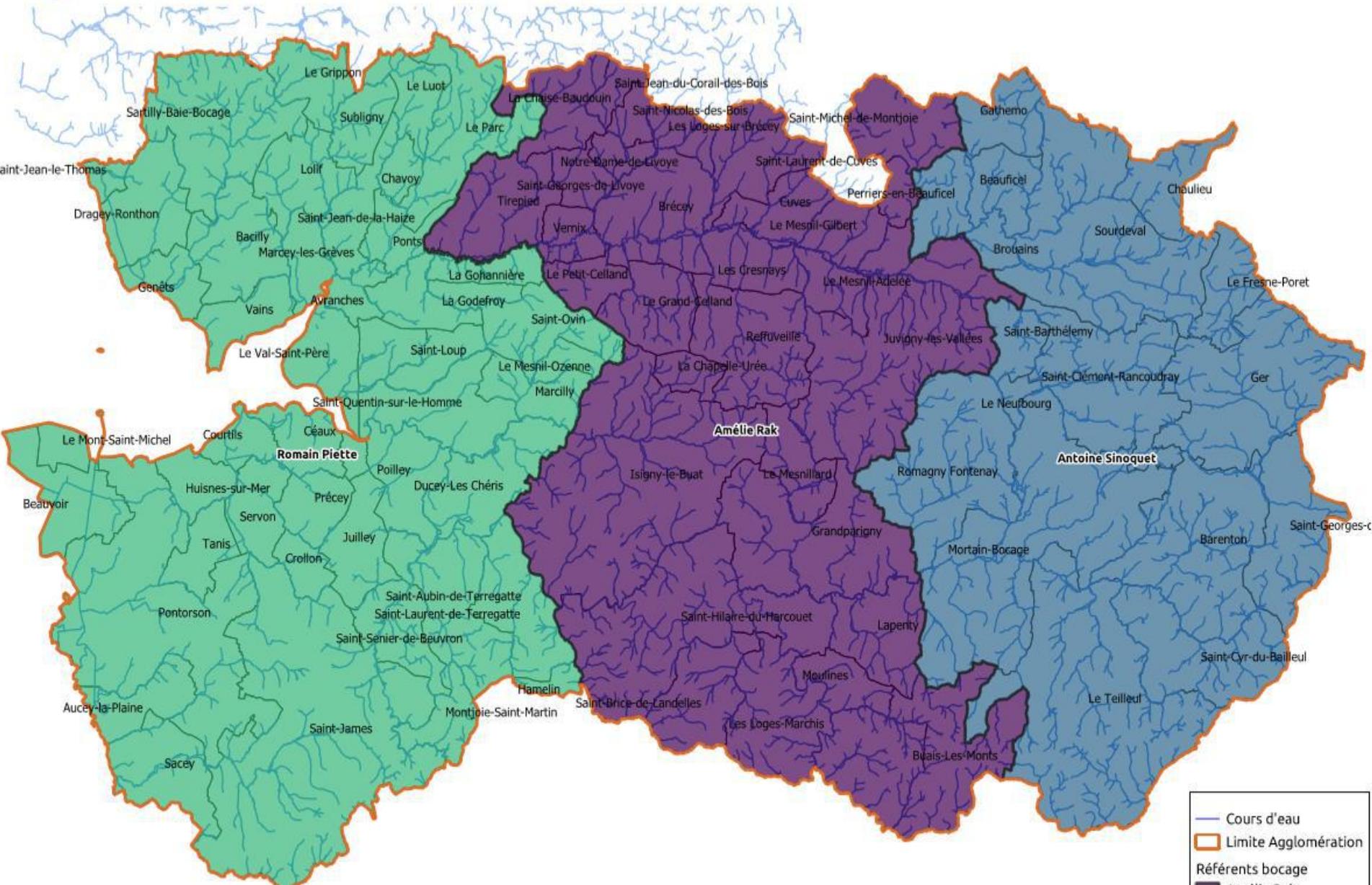
Fourniture **gratuite** de plants

Reste à charge au bénéficiaire:

- Réalisation du talus (s'il souhaite en faire un)
- Protections gibier

Une aide peut être fournie par les techniciens bocage lors de la plantation.

Aide Financière de **l'AFAC Agroforesteries** (coût au plant).



— Cours d'eau
 — Limite Agglomération

Référents bocage

- Amélie Rak
- Antoine Sinoquet
- Romain Piette

Présentation d'un projet

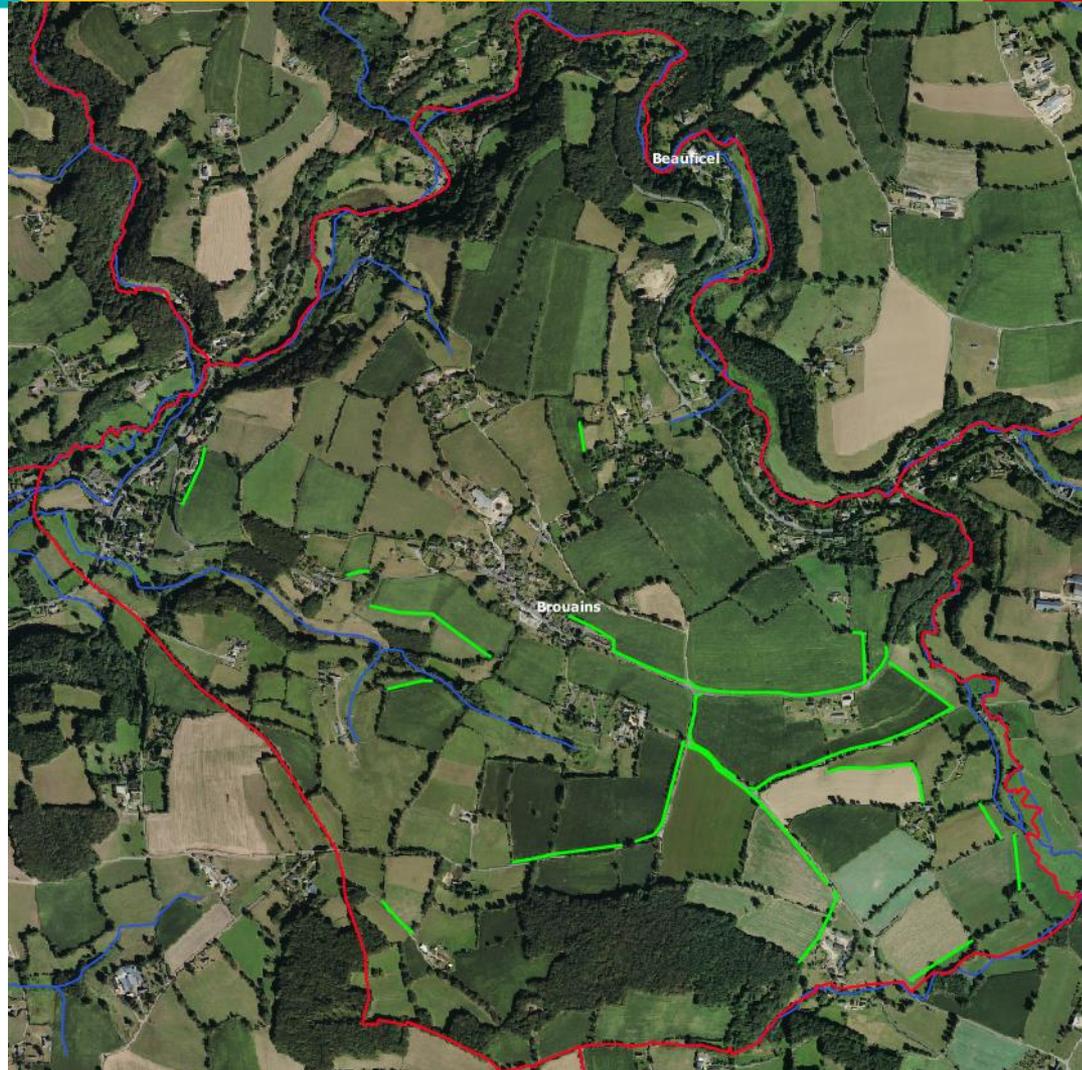
1ere étape: Démarchage ou réponse suite à appel

- **Cibler les communes prioritaires avec des enjeux anti-érosifs**
- **Travail cartographique pour identifier les emplacements où une haie serait favorable**
- **Identifier les propriétaires concernés et prendre contact**

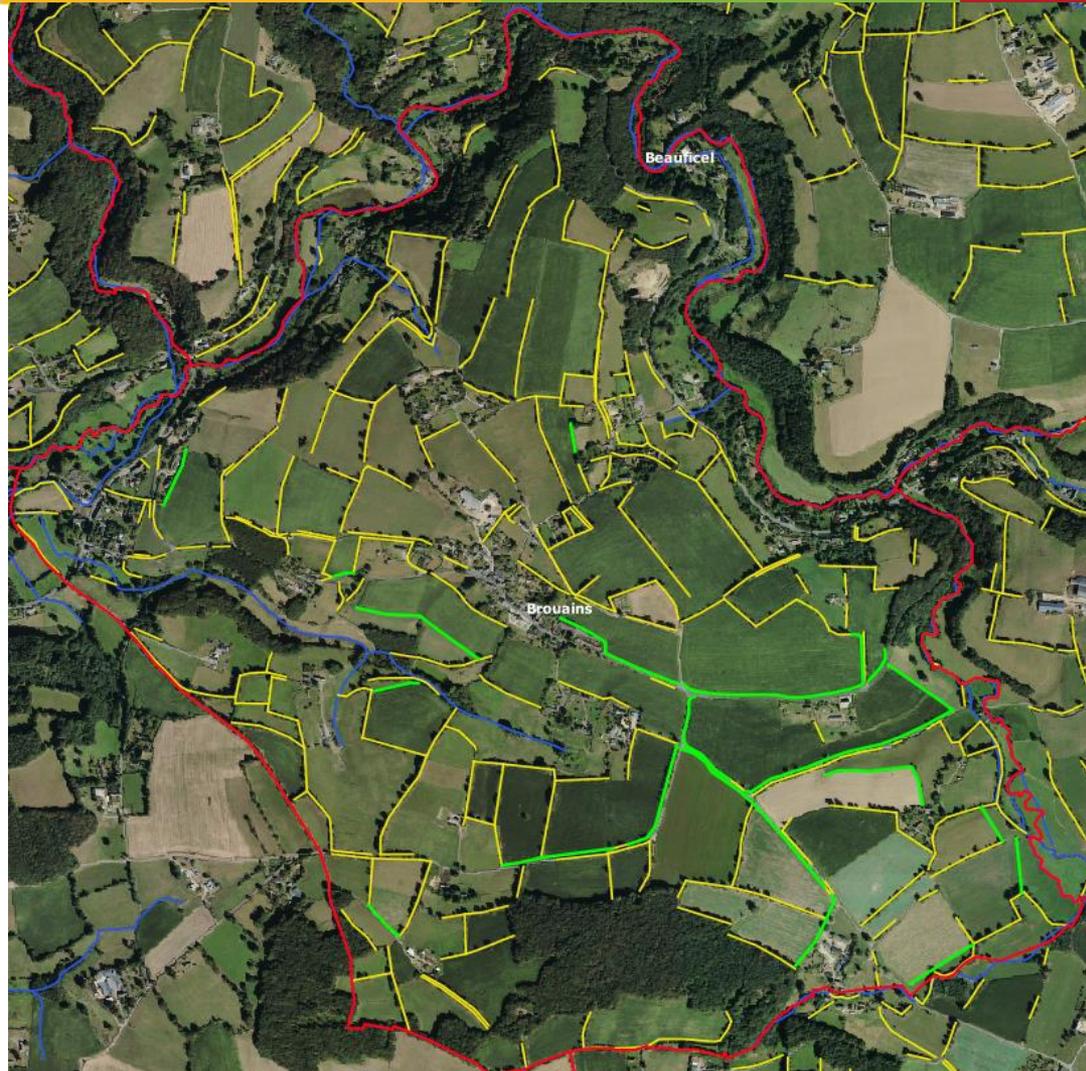
Présentation d'un projet



Présentation d'un projet



Présentation d'un projet



Présentation d'un projet

2eme étape: Rendez-vous sur le terrain

- **Préparer une carte du secteur en amont**
- **Identifier les enjeux ainsi que les besoins du bénéficiaire**
- **Vérifier la validité du projet vis-à-vis des conditions de chaque programme subventionné**
- **Remettre convention pour accord des travaux**

Présentation d'un projet

3eme étape: Préparation des travaux

- **Estimer le linéaire du projet / Calculer le nombre et la nature des essences**
- **Programmer les travaux de talutage et de plantation pour l'hiver**

Présentation d'un projet

4eme étape: Réalisation des travaux et suivi

- **Accompagner les entreprises**
- **Entretien des haies sur les trois années suite à la plantation et estimation du nombre de plants morts**



d'un projet

ix et suivi

années suite à la plantation
ts morts







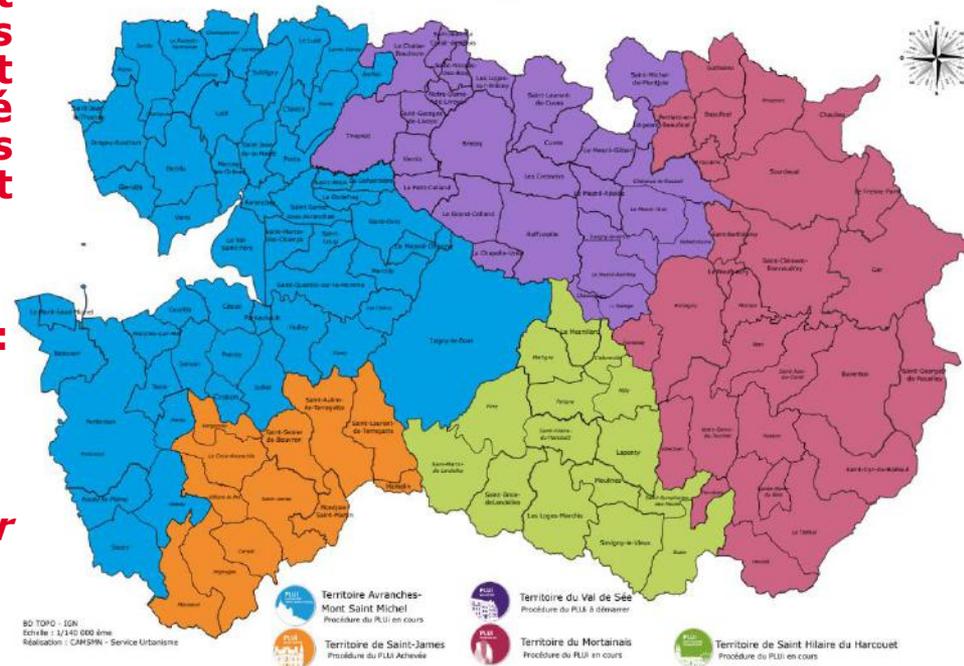
Le PLUi et le bocage

Actuellement, les procédures précédemment initiées pas les communes et les anciennes Communautés de Communes sont poursuivies par la Communauté d'Agglomération, en partenariat avec les territoires concernés. Ces documents sont achevés ou en cours de réalisation.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération comprendra ainsi 5 PLUi :

- **PLUi territoire de Saint James : Procédure de PLUi achevée (Approuvée le 17 février 2014)**
- **PLUi territoire du Val de Sée : A démarrer**
- **PLUi territoire d'Avranches - Mont Saint Michel : Approuvé**
- **PLUi territoire de Saint Hilaire du Harcouët : Approuvé**
- **PLUi territoire du Mortainais : En cours d'élaboration**

Territoires des PLUi sur la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel - Normandie



Rôle de la commission bocage

Les commissions bocage locales sont chargées d'émettre un avis sur les demandes de déclaration préalable. Cet avis complète celui du maire, qui a le pouvoir de police en matière d'urbanisme. Ses rôles sont de prendre les meilleures décisions concernant les demandes d'arrachage tout en prenant en compte les intérêts du demandeur mais aussi du patrimoine commun, de valider les mesures compensatoires et d'informer la population par le biais de bulletins municipaux, de sites internet, de courriers, de réunions publiques, de panonceaux, etc.

Concernant la composition, il n'y a pas de nombre strict d'élus et non élus à respecter, mais il est admis que la commission représente une diversité de la population, par exemple : élus des communes concernées, représentants du monde agricole, représentants des associations intervenant sur le territoire concerné (chasse, pêche, randonneurs, environnementalistes, agroforesterie ...), représentants de la société civile.

Le nombre de membres est limité à 30 et la fréquence de réunions est généralement de 2 par an, avant les travaux bocagers traditionnellement en septembre et janvier.

Fonctionnement commission / Déclaration

Rappel : tout le monde est concerné par le règlement sur le bocage

Je souhaite araser une haie/talus :

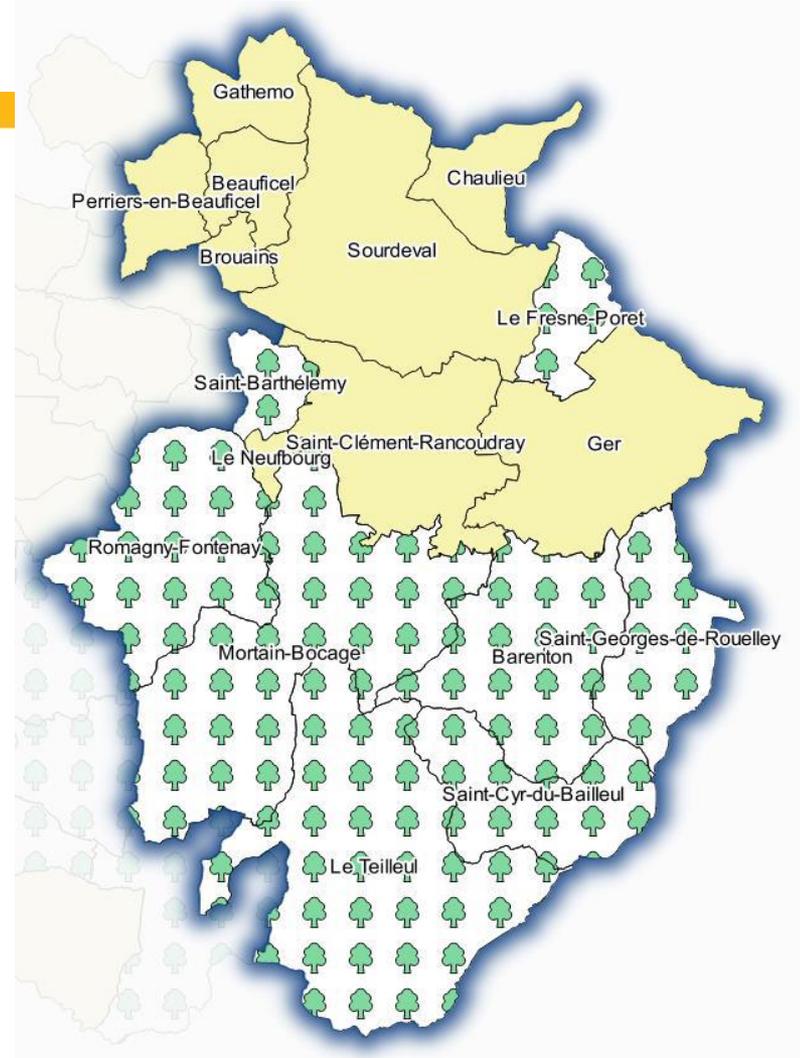
- 1. Je contacte la mairie qui transmet les coordonnées du technicien bocage de la CAMSMN. Il va prendre les informations nécessaires à l'ouverture d'un dossier technique**
- 2. Je reçois le technicien bocage pour lui exposer mon projet. Il me conseille pour proposer une compensation stratégique et construire un projet cohérent entre enjeux agricoles et enjeux environnementaux**

Fonctionnement commission / Déclaration

- 3. Dépôt de ma demande de déclaration à la mairie qui me remet un récépissé de dépôt. Le maire réunit la commission bocage pour analyser les projets. Elle donne un avis motivé sur les projets. Le dossier est alors fourni au service instructeur (PETR). Il vérifie que votre dossier est conforme au document d'urbanisme et s'appuie sur les conclusions de la commission bocage pour instruire,**
- 4. A l'issue de la commission, le maire me remet un arrêté. Deux cas de figure sont possibles :**

Avis de non opposition	Avis d'opposition	
Je peux exécuter les travaux. La déclaration est valable pour une période de 3 ans	Je renonce à mon projet	Je demande une nouvelle déclaration en mairie et propose un nouveau projet pour la commission bocage

Les commissions existantes sur le pôle du Mortainais



Conclusion

La CAMSMN interagit avec les gestionnaires des haies à travers:

- Animation de programmes de reconstitution bocagère subventionnés
- Communication sur la multifonctionnalité et la gestion du bocage
- Mise en place de commissions bocage pour impliquer les acteurs locaux et les gestionnaires dans une démarche de protection et de restauration du maillage bocager

Merci pour votre attention